Commune de Seilhac

# BULLETIN D'INFORMATION

Octobre/Novembre/Décembre 2017

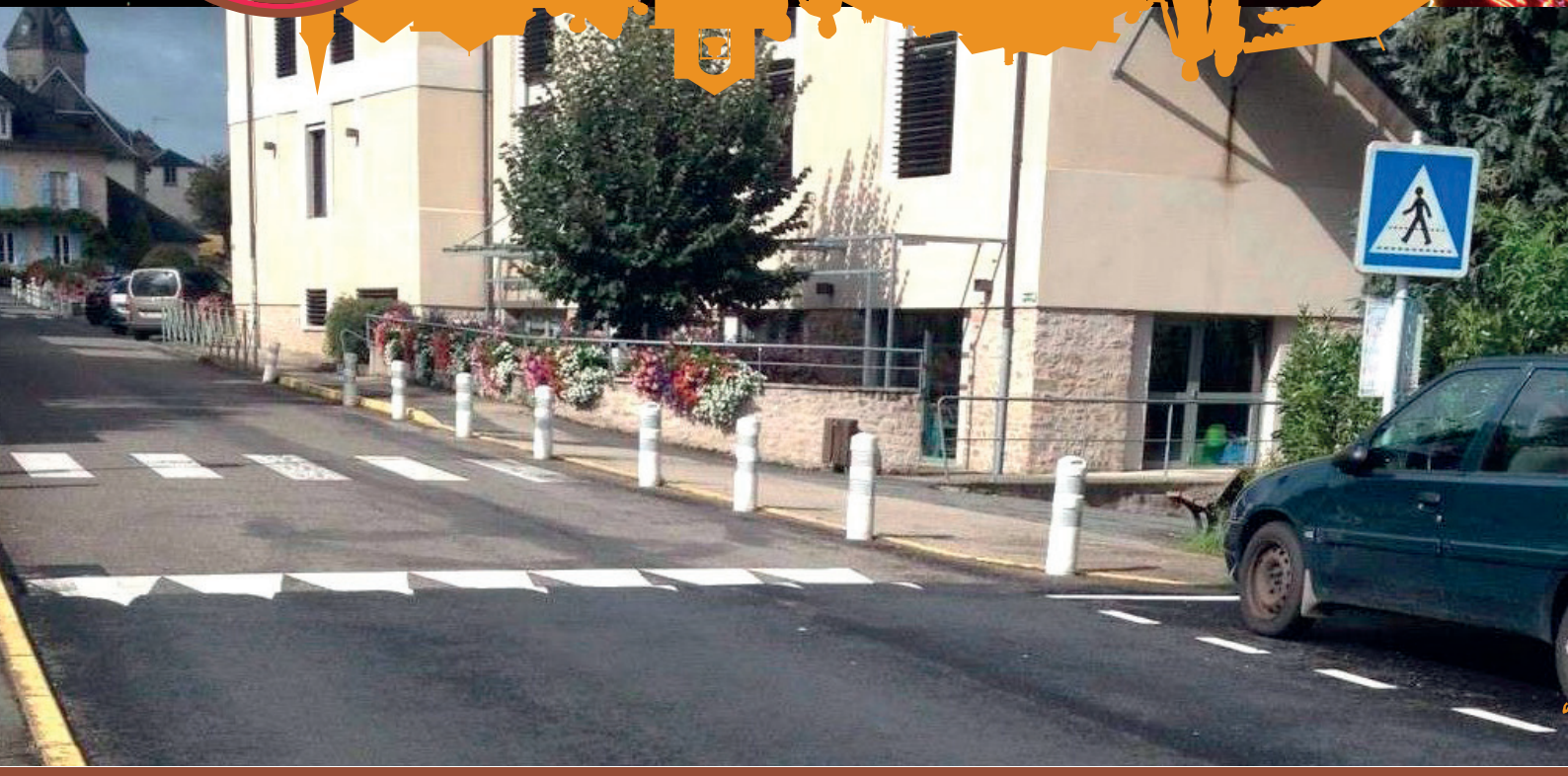

Commune de Seilhac
BULLETIN D'INFORMATION
Octobre/Novembre/Décembre 2017

## EDITO

Que pouvait-on attendre de l'annonce "tonitruante" des réformes présentées par le gouvernement nouvellement en place ?
13 milliards d'euros à trouver, des dotations aux communes (dgf) certainement en baisse une nouvelle fois, une taxe d'habitation qui va échapper à nos collectivités et quoi d'autre encore ?...
Après une certaine euphorie toute relative, le soufflé retombe douloureusement, et ce n'est que le début...
A Seilhac, la rentrée scolaire s'est effectuée d'une façon ordinaire et satisfaisante, avec des effectifs en hausse, et des activités périscolaires en place même si nous ne savons pas à ce jour si les financements suivront.
La saison estivale, qui vient de s'achever, a été d'une bonne teneur. Une météo à plusieurs visages n'a pas empêché les festivités programmées de s'enchaîner avec plus ou moins de bonheur, mais toujours dans la bonne humeur, la sérénité et la sécurité. Certes, tout n'est pas parfait, mais nous nous devons de continuer dans cet état d'esprit.
Je tiens à remercier et à féliciter l'ensemble des acteurs de cet été 2017, bénévoles de toutes les associations, élus et autres participants, bref, toutes celles et tous ceux qui ont su se fédérer, se regrouper en donnant de leur temps et de leur énergie pour le même but : que SEILHAC bouge et s'anime pendant les trois mois d'été... merci à eux...

Je vous donne rendez-vous le 9 novembre pour la réunion publique annoncée page 8.

Marc GERAUDIE
*Le Maire*

## ENFANCE

Suite à la publication de l'organigramme de la Municipalité de Seilhac dans le bulletin d'avril 2016, et après la médiathèque, le service technique, puis l'ALSH, c'est au tour du service scolaire de faire cette fois l'objet d'une présentation.

### >> LE SERVICE SCOLAIRE

#### École maternelle

**Trois ATSEM** (agent territorial de service des écoles maternelles), placées sous l'autorité du directeur pendant le temps scolaire, ont pour mission d'assister les enseignantes auprès des élèves (habillage, déshabillage, préparation d'activités...), de préparer et assurer la sieste des enfants.
**Cette fonction d'ATSEM suppose de grandes qualités** de disponibilité, de discrétion, de respect, tant à l'égard des adultes (enseignants, parents) que des enfants.

#### Service surveillance cantine - cour

**Huit agents** forment ce service avec des missions multiples :

- Accompagner les élèves de chaque classe jusqu'au réfectoire du collège, en passant par le "métro", passage souterrain entre la cour de l'école et le collège.
- Assister les enfants de maternelle dans la prise de leur repas (servir, couper les aliments...).
- Surveiller les plus grands et s'assurer du bon déroulement du repas.

**C'est un moment difficile et intense ;** la durée du repas est limitée avant l'arrivée des collégiens à 12 h 30 et le personnel doit être vigilant pour que ce moment reste à la fois convivial, éducatif et sécurisé.
**Notre école a une particularité :** les élèves de l'école primaire utilisant le service restauration du collège, la mairie de Seilhac, par contrat, met à la disposition de ce collège une personne à temps complet (Mme Vergne) et une personne à mi-temps (Mme Malveille).
De retour dans la cour, un temps de récréation permet aux enfants de se détendre sous la surveillance attentive du même personnel. Ce service est également proposé le mercredi de 11 h 30 à 12 h 30, ainsi que le jeudi et le vendredi de 15 h 30 à 16 h 30 en attendant l'arrivée des parents ou l'heure du car ou de la garderie.

#### Service ménage-école

Chaque fin de journée scolaire, l'intégralité de l'école est nettoyée : sanitaires, classes, escaliers, couloirs. Ces tâches sont assurées par le personnel de cantine, de cour, ATSEM, personnel ALSH.

*Le personnel des écoles : **Stéphanie Vergnolle (ATSEM), Cyrielle Pouget, Colette Couteille, Coralie Célerier, Céline Denis (ATSEM), Sylvie Cerou, Isabelle Ventrin, Stéphanie Seclin, Catherine Bucheraud (ATSEM) et Laura Hajdamaka.***
***(Manquent sur la photo Loetitia Masdupuy et Aurore Bertrand)***

Commune de Seilhac
BULLETIN D'INFORMATION
Octobre/Novembre/Décembre 2017

# ENFANCE

Après une rentrée sereine et dense en effectifs, souhaitons à chacun, élève, enseignant, personnel municipal, une année scolaire pleine d'enthousiasme, de satisfaction et de réussite personnelle !

Simone CROUZETTE
*Première Adjointe en charge de l'enfance et de la jeunesse*

## UNE RENTRÉE SCOLAIRE TRANQUILLE...

### La semaine scolaire garde son rythme

Comme une majorité de communes corréziennes, **Seilhac conservera cette année encore la semaine de quatre jours et demi** avec aménagement du temps périscolaire, permettant surtout aux élèves de bénéficier de cinq matinées pour les apprentissages fondamentaux.
L'organisation des ateliers périscolaires nécessite de la part de la municipalité et de ses services un travail important et présente un intérêt culturel certain pour l'ensemble de nos élèves.
Cette année, les enfants pourront découvrir l'astronomie, la calligraphie et la culture chinoise, l'archéologie du paysage, de la musique, du sport, de la lecture, des jeux, des activités manuelles et s'initier aux échecs. Un tableau informatif est consultable pour chaque période au portail de l'école.
**La municipalité est toujours attachée au principe de la gratuité de ce service,** pour permettre à chaque enfant un égal accès à des découvertes intéressantes. De même, la garderie du mercredi de 11 h 30 à 12 h 30, du jeudi et vendredi de 15 h 30 à 16 h 30 reste gratuite.

### Des effectifs en progression

Dans ce domaine, en revanche, Seilhac se distingue d'un grand nombre de communes corréziennes : alors que la tendance générale est à la baisse des effectifs, le nombre d'élèves à Seilhac connaît **une hausse : 186 élèves cette année.**
**Comment expliquer cette particularité ?**
De nouvelles familles se sont installées après achat immobilier ou construction, attirées par notre commune dotée de nombreux commerces et services.
Pour certaines familles de communes proches, Seilhac est un lieu de passage domicile-travail, ce qui les conduit à déposer une demande d'inscription, qui est examinée puis validée ou non en fonction de critères définis.
Les services périscolaires et extrascolaires (garderie dès 7 h et jusqu'à 19 h, ALSH le mercredi et les vacances) apportent également une solution intéressante aux parents.
Enfin, **la qualité du service pédagogique et la structure de l'école constituent également un atout :** l'équipe enseignante reste stable, avec généralement une classe par niveau (sauf cette année CE1-CE2 et PS-MS)
En résumé, notre école se porte bien, ce qui conduit la municipalité à une réflexion régulière sur l'entretien et l'amélioration des locaux scolaires.
Cette année, un nouveau TBI a été installé en classe de CP, l'ensemble du mobilier (tables et chaises) de la classe de CE1 a été remplacé, et divers travaux d'entretien ont été réalisés.

### Le corps enseignant se rajeunit encore

Nous sommes heureux d'accueillir **une toute jeune enseignante :** Pauline Storchan, qui enseigne à 22 élèves en CM1, sur le poste occupé précédemment par M. Cot, désormais jeune retraité.
M. Clare assure la direction de la totalité de l'école primaire et l'enseignement des 24 CM2. La classe dont l'effectif est le plus important est celle de Mme Capelli avec 27 CE2, tandis que Mme Herlin accueille également 6 CE2 ainsi que 20 CE1. C'est Mme Neuville qui a en charge les 21 CP (+ 1 en novembre).
Côté classes maternelles, nous comptons 24 élèves en GS avec Mme Legleye assistée de Céline Denis, 11 MS et 9 PS avec Mme SALLE assistée de Catherine Bucheraud, et enfin 15 PS auxquels se joignent 7 TPS avec Mme Fougeanet assistée de Stéphanie Vergnolle.

***Les "instits" : Nathalie Legleye (GS), Claudine Salle (MS), Stéphanie Fougeanet (PS), Christine Herlin (CE1), Gladys Neuville (CP), Fabien Clare (CM2), Sophie Capelli (CE2) et Pauline Storchan (CM1***

Commune de Seilhac
•> BULLETIN D'INFORMATION
Octobre/Novembre/Décembre 2017

# UN ETE A SEILHAC...

La saison estivale, qui vient de se dérouler, a été dense et riche en évènements. Grâce à la participation de nombreuses associations et de bénévoles très actifs, Seilhac a vécu un bel été. Certes tout n'a pas été parfait, avec une météo instable et aléatoire qui a perturbé l'organisation de certaines manifestations et fait planer le doute sur d'autres.

## Ambiance celte à la fête de la musique

La saison a commencé par la fête de la musique organisée par **les jeunes d'Enjoy et le Team 4x4 Aventure,** un concert donné par le groupe "Oubéret" fut une belle réussite avec une ambiance à connotation celtique des plus sympathiques.

## "Tu pointes... ou je tire ?"

Puis, dès le début du mois de juillet, **les concours de pétanque,** comme seul le club local sait les organiser, ont connu une forte fréquentation, rythmant les fins de semaine durant tout l'été, dans la convivialité, la bonne humeur et sans aucune anicroche.

## Magique et mémorable... le feu d'artifice !

Le 14 juillet, **la traditionnelle fête nationale,** qui s'est déroulée sur les berges du lac de Bournazel, sous la houlette du **comité des fêtes en partenariat avec la municipalité,** a connu un réel succès, tant en journée qu'en soirée. Petits et grands ont pu profiter des différentes activités sur ce merveilleux site, et se restaurer en soirée

avec un excellent cochon à la broche, avant d'admirer **un feu d'artifice qui a enchanté pendant 25 minutes le public,** rarement venu aussi nombreux pour assister à ce spectacle féérique. Il convient d'y ajouter la participation de la "guinguette" et du restaurant de "l'Elot", avec exposition de voitures américaines anciennes et concert en soirée.

Pendant ce temps, dans le bourg, se sont enchainées **deux expositions artistiques :** l'une organisée par "Les peintres du bassin de Brive" et l'autre, qui nous concerne davantage, organisée par l'association Arts et Créations qui fut une nouvelle fois une très belle réussite avec une fréquentation très honorable, et où l'on a pu admirer le savoir-faire de tous nos artistes locaux, bravo à tous !

## "Théâtre à Seilhac" gagne en notoriété

Nous avons la chance d'avoir vu naitre dans notre cité, il y a deux ans, un festival de théâtre, qui vient ajouter de la diversité culturelle à nos animations.

Le premier week-end d'août, le troisième festival "Théâtre à Seilhac", organisé par **l'association Le Brezou,** a été une

grande réussite. **Près de 1 500 personnes ont assisté aux différents spectacles.** Elles ont pu rire, s'émouvoir, se laisser emporter par la magie de ces représentations.
Des spectacles pour les plus jeunes, du théâtre de rue, des comédies, une création, des ateliers, il y en avait pour tous les goûts. Ce festival a vocation à se poursuivre dans les années à venir en s'ancrant encore plus profondément dans la vie de Seilhac.

➜ *Un festival de qualité comme celui-ci ne peut exister que grâce aux bénévoles qui le font vivre. Si vous pensez pouvoir donner un peu de votre temps et votre enthousiasme pour une telle aventure, les membres de l'association Le Brezou seraient heureux de vous accueillir parmi eux.*

## Oh les belles rousses !

Apres 11 ans d'absence, **le comice agricole cantonal,** rehaussé cette fois encore de l'attribution du **comice d'arrondissement de Tulle,** était de retour le samedi 12 août à Seilhac, sous les frondaisons du lac de Bournazel. Un site unique et des plus enchanteurs pour accueillir une manifestation agricole majeure pour notre territoire. **Sept associations se sont fédérées autour de la municipalité** pour que cette journée soit une réussite. Malgré un temps maussade, les éleveurs étaient présents pour concourir, certes, mais aussi pour promouvoir leur travail et démontrer "en chair et en os" l'excellence de leur production. Ils ont pu s'exprimer sur les difficultés de leur métier auprès des politiques présents en grand nombre, qui feront passer, nous l'espérons, leur message en haut lieu.

Le public, estimé à plusieurs milliers, a pu admirer toute la matinée des animaux d'exception, notamment quelques "stars" limousines du dernier Salon de l'agriculture, se restaurer et participer à diverses animations dont, la plus originale, une course de petits cochons, avec tiercé à la clé (mais sans PMU !), qui a particulièrement réjoui les turfistes "en herbe"...

## Concert "agricole" pour la fête annuelle...

Dans la foulée, **la fête annuelle des 14 et 15 août** a débuté par un concert avec le groupe atypique "Les bouses brothers" organisé par **l'association Enjoy et les commerçants seilhacois.** Là encore, un très beau résultat, beaucoup de monde, une ambiance très familiale et bon enfant sous une météo enfin plus clémente.
Le lendemain, le traditionnel vide-greniers a regroupé énormément d'exposants et encore plus de chineurs qui ont fait de bonnes affaires. Malheureusement, la pluie, de retour en fin d'après-midi, a quelque peu gâché la soirée animée par l'amicale des sapeurs-pompiers.

## Une nouveauté à l'avenir incertain...

Enfin, cette année, **cinq associations** (chasse, comité des fêtes, foot, pompiers et rugby) ont participé de manière tournante à une initiative nouvelle, proposée et financée par la municipalité : **"les jeudis du lac".** Ces manifestations, qui se voulaient festives et conviviales sur le bord du lac, n'ont pas connu le succès attendu. Il nous faudra réfléchir en collaboration avec les associations intéressées au devenir de ces bals populaires en plein air.

Voilà, comme nous le disions en introduction, un été riche, qui démontre si le besoin en était que Seilhac bouge, s'anime, pour le plaisir de nos visiteurs et touristes, mais aussi pour les Seilhacoises et Seilhacois. Un grand merci à l'ensemble des associations et des bénévoles qui ont fait vivre toutes les animations d'un "été à Seilhac".

Commune de Seilhac
BULLETIN D'INFORMATION
Octobre/Novembre/Décembre 2017

# VIE DE LA CITE

## LE TEMPS DES PESTICIDES EST RÉVOLU…

Depuis le 1er janvier 2017, **la commune s'est engagée dans une démarche "0 pesticide".** Pour l'entretien des trottoirs, chaussées, promenades et espaces publics, les agents des services techniques n'utilisent plus de produits phytosanitaires. La commune a donc investi dans du matériel (balayeuse de voirie, automotrice de désherbage et désherbeur thermique). Toutes les zones du bourg et des lotissements ont vocation à être nettoyées et entretenues grâce à ces machines.

***Précision*** ➜ *L'emploi de produits phytosanitaires est encore toléré sur les terrains de sport et dans le cimetière ; l'utilisation est cependant limitée, et strictement encadrée.*

## LE PAB ENGAGE LA PHASE 2…

Après la création d'un parking d'une cinquantaine de places et de toilettes publiques derrière la micro-crèche, le PAB (plan d'aménagement du bourg) entre cet automne **dans la phase 2,** à savoir **la réhabilitation de la rue de l'Eglise et la création d'un carrefour giratoire** à l'intersection de la rue Henry de Bournazel et l'avenue Jean Vinatier.

Ces travaux permettront de refaire la chaussée et les trottoirs et de maîtriser le stationnement. Un cheminement piétonnier protégé sera également aménagé, ainsi qu'un plateau surélevé. La vitesse sera limitée à 30 km/h. Quant à l'aménagement du giratoire, il a pour double objectif de sécuriser le carrefour et de fluidifier la circulation.

Le Département et Tulle Agglo sont les collectivités partenaires de la commune pour cette opération.

## LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LE BOURG… UNE PRIORITÉ !

Il faut désormais **nécessairement ralentir** avenue Jean Vinatier et route de la Valette ! **Des plateaux ralentisseurs** ont été créés au début de l'été, afin de renforcer la sécurité routière notamment aux abords de l'école et du collège.

Les deux ralentisseurs de l'avenue Jean Vinatier sont issus d'une **réflexion de la commission sécurité routière,** qui a associé des représentants des forces de l'ordre, des pompiers, des parents d'élèves et la mairie.

**Retrouvez toutes les informations et actualités de Seilhac sur le site de la commune :**

**www.ville-seilhac.com**

Commune de Seilhac
BULLETIN D'INFORMATION
Octobre/Novembre/Décembre 2017

# VIE DE LA CITE

## EAU POTABLE, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

**Pierre BARLERIN**
*Président du syndicat*
*Puy des Fourches-Vézère*

Après les années 2003 – 2005 – 2011, **l'année 2017 restera une année difficile en approvisionnement en eau.**

Les 24, 25 et 26 juin dernier, le syndicat a eu besoin de la totalité de l'eau des deux ruisseaux de Sérézat et des sources de Magueur.

Heureusement, l'été n'a pas été très chaud... et la consommation d'eau potable modeste.

Début septembre, les sources de Magueur étaient au plus bas comme le débit des deux ruisseaux de Sérézat.

■ **La décision prise fin 2008 par les élus des communes membres du syndicat (Lagraulière, Saint-Jal et Seilhac) s'avère aujourd'hui très judicieuse, même si celle-ci fut prise pour des raisons règlementaires.**

Ce jour-là, les élus du syndicat décidèrent de prélever l'eau dans la Vézère à Uzerche.

Rapidement, d'autres communes s'intéressent à ce projet. Courant 2014, quatre communes (Uzerche, Tulle, Naves, Espartignac) s'y associent puis, en 2016, la commune de Saint-Clément, et tout récemment le syndicat de la Montane (Vitrac sur Montane, Saint-Priest de Gimel, Saint-Martial de Gimel, Eyrein et Corrèze).

En effet, la Vézère est le seul cours d'eau à proximité qui permet de répondre à la demande actuelle et d'anticiper les besoins futurs, tout en répondant à la législation en vigueur.

### Où en sont les travaux ?

Deux réservoirs de 2 500 m³ chacun sont actuellement en construction au Puy des Ferrières à Seilhac.

Avec les 2 000 m³ qui seront stockés dans la future station de production d'eau potable, située près de la Vézère aux Carderies à Uzerche, **c'est un volume potentiel de 7 000 m³ d'eau potable dont disposera le syndicat.**

En 2017, trois entreprises sont chargées de poser la canalisation principale d'une longueur de 14.75 km qui reliera la station des Carderies aux réservoirs du Puy des Ferrières. Deux entreprises ont à leur charge la pose de 11.67 km de canalisations secondaires qui desserviront toutes les communes d'Uzerche à Seilhac.

D'ici peu, les travaux de pose des canalisations desservant les abonnés de Seilhac le Lac et Seilhac-centre seront terminés.

Les abonnés des villages de Seilhac Est seront raccordés en 2018 par la canalisation principale qui desservira la commune de Naves, le syndicat de la Montane et la ville de Tulle.

Les travaux de construction de la station de production d'eau potable aux Carderies à Uzerche commenceront à l'automne 2017 et se termineront au printemps 2019.

➜ **L'eau de la Vézère sera distribuée dans tous les foyers à l'automne 2019.**

## (QUE) VIVE LE MARCHÉ !

**Notre marché du dimanche matin** a pris une ampleur indiscutable. Chaque fin de semaine, aux aurores, les commerçants non sédentaires déballent, sur la place de l'Horloge, leurs beaux et bons produits qu'ils vous proposent à le vente. Dur métier que d'être là, qu'il pleuve ou qu'il vente, que le soleil soit de la partie ou non...

Invariablement, et avec le sourire, ils vous invitent à consommer des produits bio pour certains, de leurs propre production pour d'autres, ou encore des plats cuisinés de leur fabrication ou bien des poissons et crustacés, sans oublier les fromages et volailles.

➜ *Nous vous encourageons à venir les visiter tous les jeudis et dimanches sur cet espace de vie qu'est le centre-bourg.*

Commune de Seilhac
# BULLETIN D'INFORMATION
Octobre/Novembre/Décembre 2017

## ZOOM SUR...

### BILLET D'HUMEUR

**Comment qualifier la fonction de maire ?**

Passionnante, certes, mais aussi parfois difficile et ingrate. A cela, certains peuvent légitimement objecter : "tu l'as voulu ton vélo, alors maintenant, pédale !"
Eh bien oui, je pédale, aussi bien que possible, et parfois dans des pentes abruptes ! Jugez plutôt, à la description d'une banale journée...
Dès le matin, un œil sur le stationnement quelque peu anarchique autour des écoles et du collège ; à ce sujet, Mesdames et Messieurs les parents d'élèves, Vigipirate n'est pas un jeu de piste ni une invention des élus seilhacois, mais bien une protection pour vos enfants.
Plus tard, dans la matinée, ce sont les affaires municipales qui requièrent toute mon attention. Viennent alors les doléances, plus ou moins pertinentes de nos administrés, avec le règlement d'affaires privées et délicates de voisinage, les incompréhensions mutuelles, les dialogues de sourds, les questions de collectes des déchets, de chiens et chats errants...
Pour ce qui est de nos amis les chats, un arrêté municipal pris pour limiter leur prolifération interdisait de nourrir sur la voie publique ces petites bêtes pleines de puces et de maladies.
Hélas, deux associations de protection animale me sont "tombées dessus"... comme un chat sur une souris... Arrêté retiré !
Un maire doit se forger une solide carapace.
Et puis, il y a les incivilités notoires et récurrentes : le non-respect des panneaux de réglementation et d'interdiction, tels que sens interdits, stationnements gênants et dangereux, sans compter la circulation réglementée pour les poids lourds dans le centre-bourg. Ce sont parfois les mêmes qui prônent des règles et qui les contournent : la nature humaine est ainsi faite ! Critiques stériles d'un côté et non-respect des règles élémentaires de l'autre...
Enfin, après un "dur labeur", car je fais partie de ceux qui ont la chance d'avoir un emploi, donc après une journée bien remplie, s'ajoute souvent une petite réunion communale, de l'Agglo, ou autre réjouissance nocturne pour clôturer celle-ci.
Ce billet d'humeur ne doit pas être considéré comme une plainte de votre obligé, mais simplement une prise de conscience des comportements et des responsabilités de chacun, un appel au respect et à l'écoute des autres, pour qu'il fasse "bon vivre à Seilhac" !

Marc Géraudie

## A NOTER

M. le Maire et le Conseil municipal
Vous invitent à une réunion publique
**Finances - Réalisations - Projets**
Jeudi 9 novembre 2017 à 20 h
**Salle Cerous**

## AGENDA

→ **Jeudi 12 octobre :** à la MAS à 18 h, atelier de cuisine chinoise (semaine du goût) avec Mme Chang *(sur inscription)*

→ **Vendredi 13 octobre :** salle d'animation à 15 h 45, lectures et jeux par la bibliothécaire *(sur inscription)*

→ **Jeudi 19 octobre :** à la MAS à 18 h, atelier de gravure animé par les Semeurs d'idées *(sur inscription)*

→ **Du vendredi 20 octobre au mardi 7 novembre :** salle Cerous, exposition prêtée par la Bibliothèque départementale de prêt ☛ les sorcières

→ **Vendredi 20 octobre :** à la médiathèque à 17 h 30, club lecture Kilitout

→ **Vendredi 20 octobre :** salle Cerous à 20 h 30, soirée jeux organisé par "Tas d'beaux jeux"

→ **Mardi 24 octobre :** salle Cerous à 14 h 30, projection du film "Le voyage de Fanny"

→ **Jeudi 26 octobre :** salle Cerous à 15 h 30, goûter conté par les Semeurs d'idées *(gratuit sur inscription)*

→ **Lundi 30 octobre :** salle Cerous à 14 h, atelier Halloween pour les 8-12 ans *(sur inscription)*
Salle d'animation à 15 h 30, atelier Halloween pour les 4-8 ans *(sur inscription)*

→ **Du mercredi 1er novembre au dimanche 5 novembre :** enduro organisé par le club carpiste seilhacois à l'étang neuf

→ **Samedi 4 novembre :** à la MAS, repas organisé par l'association Team Corrèze Aventure 4X4

→ **Dimanche 12 novembre :** pêche du lac de Bournazel

→ **Vendredi 17 novembre :** à la médiathèque à 17 h 30, club lecture Kilitout

→ **Dimanche 19 novembre :** à la MAS, "vide ta chambre" organisé par l'association des parents d'élèves

→ **Mardi 21 novembre :** à la médiathèque à 18 h, atelier pliage de livres *(sur inscription, pour adultes)*

→ **Dimanche 3 décembre :** à la MAS, thé dansant organisé par la FNACA

→ **Du vendredi 8 au dimanche 10 décembre :** enduro organisé par le club carpiste seilhacois à l'étang neuf au profit du téléthon

→ **Samedi 9 décembre :** à la MAS, loto organisé par l'école de rugby Naves-Seilhac-Lagraulière

→ **Samedi 16 et dimanche 17 décembre :** à la MAS, marché de Noël organisé par l'association des commerçants et artisans

→ **Jeudi 4 janvier 2018 :** salle cerous à 14 h 30, projection du film "Norm" *(gratuit, tout public)*

→ **Du mardi 5 décembre au 2 février 2018 :** salle d'animation, exposition "pop up" par Philippe Ug

**Les coordonnées des personnes à contacter pour de plus amples renseignements sont disponibles sur le site internet de la commune dans la rubrique "Liste des associations".**

Vous souhaitez recevoir le Bulletin Municipal par e-mail, contactez-nous à la mairie ***(communication@ville-seilhac.com)*** pour nous transmettre votre adresse électronique.

Commune de Seilhac/Bulletin d'information Octobre/Novembre/Décembre 2017.
Mairie de Seilhac - 4 av Jean Vinatier - 19700 Seilhac - tél 05 55 27 05 26.
Directeur de la publication : Marc Géraudie.
Imprimé par Maugein imprimeurs 19000 Tulle.